MESSIMY
SUR SAÔNE

INFO VILLAGE

N° 114 — AOUT 2018

La Commission Communication & Culture vous souhaite un bel été



- Vie Economique - P 4

Echange avec les commerçants & artisans de Messimy sur Saône

- Cap sur les Commissions Communales - P 5

Communication, environnement, sécurité, scolaire, travaux, SMICTOM ...

- Vie Associative - Animations - P 11

Ecole, bibliothèque, les associations, fête de quartier ...

- Côté Pratique ... info - P 22

Etat civil, hauteurs d'eau, paroisse, évènement commerce, informations ...

- Conseil Municipal - P 24

Synthèses des séances, réunions à venir, informations ...

En Encart — L'Ambroisie

Infos Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS
Le samedi 25 août 2018
de 9h30 à 12h30 salle polyvalente

En raison des congés d'été, la mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 18 août 2018

Entre le 1er juillet et le 31 août 2018 mesurages et levés topographiques sur la Commune par les services du Cadastre de Bourg en Bresse pour la mise à jour des constructions pour certains propriétaires fonciers. Demander bien la carte professionnelle

Rentrée des classes le lundi 3 septembre 2018

site internet :
www.messimysursaone.fr

Déclaration annuelle de ruches:
du 1er septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur (professionnel et amateur), dès la première colonie d'abeilles détenue.
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site:
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

MAIRIE - NOUVEAUX horaires d'ouverture au public à compter du 8 septembre 2017 :

Mardi – Jeudi – Samedi

de 9 heures à 11 heures 30

et Vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 30

04.74.67.80.77 - Fax 04.74.67.94.58

mairie.messimysursaone@orange.fr

Permanence de Mme le Maire ou des Adjoints le samedi matin de 10h à 11h30

Responsable de la publication: Yvette Badoil

Réalisation et distribution : Pierre Ruiz, Agnès Velu, Jean-Claude Mourregot, Nathalie Feltrin, Philippe Brunel.

Mise en page: Christine Brillant- Tirage en 580 exemplaires - Photo de couverture : Messimy sur Saône -

Dépôt légal Août 2018 n°114

L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune *www.messimysursaone.fr*

Le Mot du Maire



Mesdames et Messieurs,

Je voudrais dans ce mot du Maire, rendre un hommage tout particulier à Maurice Gelas qui nous a quitté le 5 Mai 2018 discrètement comme il l'a toujours été dans sa vie.

Maurice était un homme qui aimait les gens, son village où il avait beaucoup œuvré, qualités essentielles pour exercer des mandats électifs et autres .

Maurice était un moteur, une mémoire pour nous tous : la commune, la chorale, le jumelage, la marche du jumelage, les conscrits, le garage, la visite du clocher pendant les journées du patrimoine, les écrits sur le village…….

Nous nous souviendrons toujours des histoires qu'il nous racontait lors de différentes manifestations, son livret de chansons et surtout, lors de nos déplacements en Italie à l'occasion des festivités du jumelage avec Villar Pellice. Toujours d'humeur égale, toujours un mot sympathique pour tous.

Merci Maurice pour ce que vous m'avez apporté. Vous m'avez aidée dans mon premier discours en 2014 lors de notre déplacement à Villar-Pellice, car parler de l'historique du jumelage n'était pas chose aisée pour moi.

Vous m'avez conseillée lors de diverses demandes de ma part, toujours avec bienveillance, de votre voix si douce. Vous me disiez ''patience, les choses vont se faire naturellement''. Merci encore une fois Maurice.

Maurice, dès notre rencontre en 2002, et naturellement, nous nous sommes tutoyés, mais aujourd'hui Maurice, je rends hommage à un grand homme et c'est pour cela qu'avec un grand respect je te vouvoie.

Merci encore Maurice et au revoir……

Dans ce mot du Maire,

je voudrais également que l'on ait une pensée pour Danièle Plassard, ses enfants et sa famille.

Suite à un accident de la circulation le 16 juin 2018, Danièle a perdu son mari Marc bien connu dans notre village. Danièle, elle aussi bien connue dans la commune, travaille au restaurant scolaire depuis plusieurs années. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Je renouvelle mon soutien à Danièle et ses enfants.

Les morts sont des invisibles, mais non des absents.

Victor Hugo

Après ce terrible drame qui nous a tous bouleversés, la vie continue et les conseillers œuvrent dans les commissions pour faire avancer les projets….

Les enfants sont en vacances, et ce soir 6 juillet est aussi le dernier jour des TAP.

A la rentrée de septembre, nous revenons à la semaine scolaire de 4 jours. Bonnes vacances les enfants.

Chères Messimiennes, chers Messimiens, je vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances.

Profitez du temps qui passe, entourés de vos familles et amis.

Le Maire Yvette Badoil

Maurice, c'est tout ce que tu as fait en matière d'histoire et de patrimoine que je voudrais rappeler.

Tu étais la mémoire vivante du village et de ses alentours, tu nous a laissé des écrits, ton « Histoire de Messimy », plusieurs fois rééditée, et des articles dans l'Info-Village. Tu as aussi participé discrètement à plusieurs ouvrages plus généraux, comme le pré-inventaire du canton, le franco-provençal, la micro-toponymie...

Surtout, tu étais disponible pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine local, et toujours prêt à partager avec eux tes informations.

Ph. B.

Tu vas nous manquer, tu nous manques déjà.

- Vie économique

Dans cette nouvelle rubrique, nous avons voulu mettre en lumière tous les artisans et commerçants de notre village.

Dans ce numéro ce sont les Sociétés '' David MATHIEU" et ''Michel GOUTELLE'' qui sont sorties du tirage au sort, pour paraître dans cette édition estivale d'Info Village.



De plus, nous vous annonçons le changement depuis mars 2018. Une nouvelle commerçante dans notre village qui arrive du Beaujolais, Madame Séverine Blangarin, ''Chez Séverine''. Elle a repris l'épicerie-bar-restaurant– journaux, tenue avant par la famille Ottobon Isabelle, Yves et leur fils Maurice.

Elle s'installe en ce lieu commercial traditionnel de notre village et a gardé l'enseigne Proxi.

Nous lui souhaitons bon courage, bonne adaptation à Messimy sur Saône et tous nos vœux de réussite.



Formé à l'école GIMARET, Michel GOUTELLE s'est lancé seul dans l'aventure en 1998. C'est avec l'aide de son ami et ex-employeur Jean-Marc qu'il a pu réussir ce démarrage: créer sa propre entreprise !

Depuis Michel a fait son chemin dans la profession, il a un salarié depuis maintenant plusieurs années et souhaite prendre un apprenti. D'abord pour transmettre, car c'est un pédagogue, mais aussi pour le bien sociétal : « eh oui il faut bien former des jeunes ! » dit-il en souriant...

Lorsque la zone artisanale des Sablons s'est ouverte en 2002, c'est naturellement qu'il est venu s'y installer.

C'est un homme heureux car libre et fier de son métier que nous avons rencontré, même si le travail est dur : en effet le terrassement englobe beaucoup de choses qu'il serait impossible de détailler dans cet article, mais l'essentiel de son activité repose sur l'aménagement de cours, même si cette partie est aujourd'hui prise par les paysagistes, les VRD – entendez Voirie et réseaux divers- cela englobe donc tous les aménagements de routes : stabilisation des accotements… , les réseaux secs (gaines pour câbles électriques ou télécommunications) et humides (eaux pluviales, eaux usées…) ! Bref le travail ne manque pas. Mais ça ne s'arrête pas là, car comme vous l'imaginez, il y a aussi l'administratif… et là c'est encore lui qui s'y colle environ une à deux heures par jour !

Le simple devis n'existe pas dans cette profession : il faut systématiquement se déplacer pour apprécier toutes les contraintes. De plus la profession impose du matériel lourd : tractopelle, pelle sur chenilles, camion benne 19 T, porte engins, tracteur de forte puissance, camionnette 3.5 T… Tout cela est renouvelé tous les quatre à cinq ans !

Oui, il faut du matériel fiable pour respecter ses engagements !

Sa satisfaction en toute humilité : recevoir les remerciements de ses clients. Et cela n'a pas de prix. D'ailleurs ces derniers, particuliers ou professionnels, sont très fidèles puisque la majeure partie le suit depuis ses débuts…

Alors c'est cela la réussite ?



Savez-vous ce qu'est une cloison amovible ? Vous en avez une vague idée mais êtes incapables de la décrire précisément. Et pourtant vous en voyez tous les jours… sur votre lieu de travail, en vous rendant à votre banque, votre assureur ou autre lieu public… Eh oui ce sont ces cloisons, généralement en aluminium, qui marquent la séparation des bureaux ou autres locaux professionnels.

Eh bien David Mathieu s'est spécialisé dans ce type d'équipement depuis maintenant une vingtaine d'année. C'est un artisan spécialiste en aménagement de bureaux…

C'est désormais devenu un métier très pointu. De plus l'exigence des clients s'est accrue et ce jeune chef d'entreprise propose des solutions d'aménagement de bureau « clés en mains ». C'est à dire qu'il faut maintenant proposer le faux plafond, les stores, les doublages. Et aussi prendre en compte les problèmes acoustiques, thermiques. Et pour compléter le tout il faudra aussi proposer de refaire les sols : dalles, moquette ou encore plastique selon l'usage…

Son atout, il travaille seul, et cela depuis le début. Bien entendu d'autre corps de métier sont parfois nécessaires pour répondre aux exigences. Mais dans ce cas, David fait appel à des sous-traitants, notamment électricien voire plombier, mais toujours placés sous sa propre responsabilité. Donc, le client n'a qu'un seul interlocuteur depuis le devis, il réalise lui-même l'étude avec l'aide d'un logiciel très performant, jusqu'à la réception du chantier. Et cela de nos jours c'est un vrai plus !

Il a profité de l'ouverture de la zone artisanale des Sablons en 2003 pour venir s'installer sur notre commune.

Alors si vous-même, ou votre entreprise, ou votre employeur, avez des besoins dans ce domaine, n'hésitez pas à faire appel à ce spécialiste.

– Cap sur les Commissions Communales

Commission communication - culture - animation - jeunesse

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS & BEBES de 2017

Comme cela est désormais devenu un rituel, Madame le Maire et son conseil municipal ont invité les nouveaux arrivants sur la commune ce samedi 9 juin.



Après le mot de bienvenue et la présentation de chacun, quelques renseignements utiles ont été donnés ainsi que la plaquette de présentation du village.

Ainsi tout ce nouveau monde possède les outils nécessaires pour réussir son intégration à Messimy Sur Saône : jours et horaires d'accueil du public en mairie, coordonnées des principales associations, informations de notre bibliothèque, adresse de notre site internet, etc…

Puis naturellement la conversation s'est poursuivie autour du verre de l'amitié où chacun des élus a pu répondre aux premières questions des invités. Les bébés ne sont pas restés en reste, puisque, comme à notre habitude, ils ont reçu un petit cadeau de bienvenue très apprécié !

La presse était naturellement là aussi pour couvrir cet évènement…

Nous remercions d'ailleurs Mickaël Fontaine du patriote de nous avoir fourni la photo de famille !

RENCONTRE AVEC LES CAMPEURS

Comme chaque année, la municipalité a organisé, le samedi 30 juin à 11h30, la réunion annuelle des campeurs.

Madame Le Maire, accompagnée de quelques élus et de Cathy Dalla Palma, employée municipale et remplaçante au camping, a souhaité la bienvenue aux présents, une dizaine de personnes et a tenu à exprimer la peine ressentie à l'annonce de l'accident survenu quelques jours plus tôt.

Campeurs et municipalité ont manifesté toute leur sympathie et leur soutien à Danièle Plassard et à sa famille.



Madame le Maire a ensuite invité les campeurs à exprimer leurs besoins pour 2018, leurs remarques ou suggestions afin d'améliorer le quotidien du camping.

Quelques demandes ont été faites :

- modification de l'emplacement du panneau signalétique du camping au niveau de la rue de l'Ecole,

- voir pour la mise en place d'un sigle l'annonçant,

- installation d'un panneau d'information contre le portail en plusieurs langues…

Cette rencontre conviviale s'est enfin terminée par un moment d'échanges informels dans la petite cour de la cantine autour du verre de l'amitié.

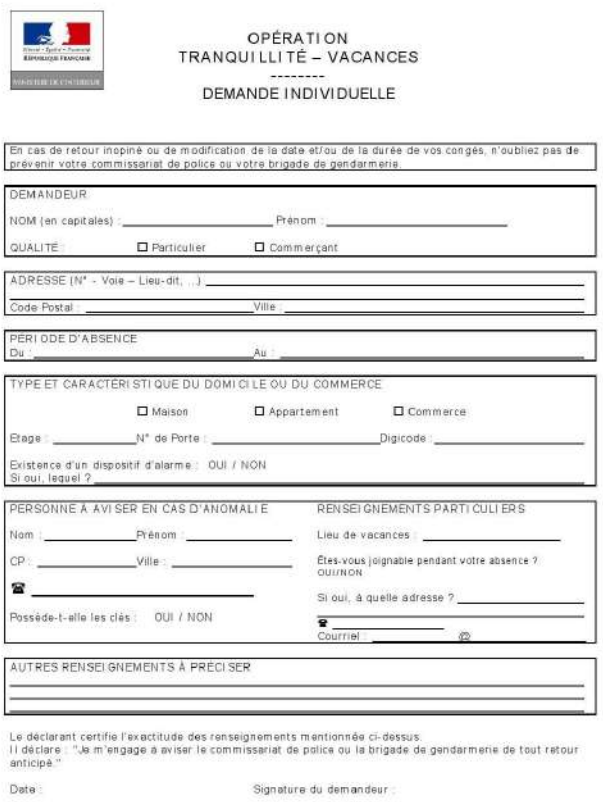
– Cap sur les Commissions Communales

Commission communication - culture - animation - jeunesse - suite

GENDARMERIE

L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ).

Le document est téléchargeable sur le site de la commune et sur www.interieur.gouv.fr



OPÉRATION
TRANQUILLITÉ – VACANCES

DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR
NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____
QUALITÉ : ☐ Particulier ☐ Commerçant

ADRESSE (N° - Voie – Lieu-dit, ...) _____
Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE
Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE
☐ Maison ☐ Appartement ☐ Commerce
Etage : _____ N° de Porte : _____ Digicode : _____
Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON
Si oui, lequel ? _____

PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE
Nom : _____ Prénom : _____
CP : _____ Ville : _____
☎ _____
Possède-t-elle les clés : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
Lieu de vacances : _____
Êtes-vous joignable pendant votre absence ? OUI/NON
Si oui, à quelle adresse ? _____
☎ _____
Courriel : _____ @ _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER
_____

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnée ci-dessus.
Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date : Signature du demandeur :



A partir du 11 septembre 2018, votre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de procéder à cette recherche dans le cadre du passage à la TNT le 5 avril 2016. Toutefois, certaines populations, les personnes âgées ou isolées par exemple, pourraient rencontrer quelques difficultés.

Pour vous permettre d'apporter plus aisément des réponse, des informations, consultez le site: **www.recevoirlatnt.fr**

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, vous pouvez appeler le **09 70 818 818** (prix d'un appel local) pour toute précision sur cette transition.

Information reçue par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

– Cap sur les Commissions Communales

Commission communication - culture - animation - jeunesse

Commémoration de l'armistice de la 2ème guerre mondiale, 39/45

Pour la 1ère année, la Mairie de Messimy sur Saône a organisé la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.





Après la célébration au Monument aux Morts, les invités et le public ont été invités à partager le verre de l'amitié et à visiter l'exposition organisée à la Mairie.





Un film prêté par une habitante



une exposition diversifiée



Dédicace d'un livre par son auteur à la bibliothèque







Des objets et matériels de collection privée comme témoignage de cette période de notre histoire. Cette exposition a été possible grâce à Jacky Sanchez, qui a prêté et installé avec Raphaël, Céline, Hervé, Antoine, Annie….. Et nous remercions également la Direction Départementale des Musées de l'Ain pour le prêt de certains documents. Nous les remercions encore très chaleureusement pour cette belle aventure.

– Cap sur les Commissions Communales

Commission communication - culture - animation - jeunesse - suite



La commission tient à rappeler aux Présidents d'associations qu'il est nécessaire de respecter les 3 points d'implantations d'informations pour annoncer vos manifestations. Aucun poteau supplémentaire ne doit être rajouté.



N'oubliez pas de signaler votre affichage en Mairie.

Nous vous remercions de prendre note des prescriptions afin de respecter l'ordre des manifestations à annoncer dans l'ordre de leur déroulement.

SMICTOM

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères Saône-Dombes

Le nouveau guide du tri dans votre boîte aux lettres !

Les élus de la Commission Communication du SMICTOM ont souhaité un guide du tri ludique, mais également qui montre l'impact financier du geste de tri de chacun.

Par onglets, un petit guide au format de poche pour découvrir les bonnes pratiques de gestion de vos déchets et tenter de répondre aux questions que vous vous posez.



Que mettre dans les conteneurs emballages ? Faut-il recycler les pots de yaourt ? Quid du papier broyé ou des enveloppes ? Se rappeler que les pots de moutarde ou les pots de yaourt en verre peuvent aussi être recyclés s'ils sont jetés dans le conteneur à verre. Que faire des vêtements troués ou démodés ? Où trouver un composteur ? Connaître les horaires d'accès en déchèterie et les astuces pour gagner du temps sur place.

Ce guide du tri a été distribué par votre commune, avec une participation financière du SMICTOM. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet du SMICTOM http://www.smictom01.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SMICTOM situé 114 allée de Forquevaux à Trévoux,

par téléphone : 04 74 00 19 02 ou par mail : contact@smictom01.fr

– Cap sur les Commissions Communales

Commission environnement



Le rendez-vous annuel avec Roger s'est bien passé. Le 26 mai nous avons planté plusieurs centaines de plançons de toutes les couleurs. A chaque fois on se dit qu'il exagère et qu'il y aura trop de fleurs et puis on lui fait confiance.

La terre était bien travaillée et c'était une matinée délicieuse, pleine de blagues et de sympathie. Un petit casse croûte, concocté par Christine, a permis d'échanger et de faire une pause. On n'est peut être pas référencé " village fleuri" mais à Messimy sur Saône les massifs sont bien jolis!

Commission sécurité

Des aménagements, route d'Ars, vont être mis en place pour réduire la fréquentation et la vitesse des véhicules empruntant cette voie et sécuriser également le déplacement des piétons.

Un chemin piétonnier sera créé du côté droit de la voie (dans le sens D 933 chemin de la Rivière) depuis le croisement de la route d'Ars et la départementale D 933 et jusqu'au croisement route d'Ars chemin de la Rivière.

La route d'Ars sera interdite « sauf aux riverains » depuis le croisement du chemin de la Rivière (pont de la Mâtre) et jusqu'au croisement avec la RD 28 route de Chaleins.

La vitesse sera réglementée à 30km/h et elle restera toujours interdite aux véhicules de plus de 3 T 500.

Commission affaires scolaires

UN DÉFI RELEVÉ ET UNE PAGE QUI SE TOURNE…

Ça y est, c'est la fin des « nouveaux » rythmes scolaires basés sur la semaine à quatre jours et demi. Le vendredi 6 juillet a donc été le dernier jour des TAP ! On reviendra dès la rentrée prochaine sur l'ancien format basé sur des semaines de quatre jours comme auparavant.

Après les élections de mars 2014, la nouvelle commission affaires scolaires s'est rapidement mise au travail pour relever ce qui à l'époque s'apparentait à un véritable défi : celui de la mise en place des nouvelles activités périscolaires en partant de la feuille blanche. Tout était à inventer, tout était à faire…

Nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a été réalisé mais pour évoquer un travail formidable d'équipe entre les élus, le personnel de la mairie, les animatrices et animateurs, sans oublier le partenariat avec l'école et les parents d'élèves. C'est cette coopération transversale et l'engagement de chacun qui ont permis la réussite des activités.

Alors pour marquer l'évènement et remercier chacun, la municipalité a invité les participants et acteurs directement concernés pour un moment de convivialité le vendredi 6 juillet dernier, en fin d'après-midi. Durant les quatre années d'activités périscolaires ce sont plus de vingt-neuf animatrices et animateurs qui se sont succédés auprès des enfants pour proposer de multiples activités enrichissantes.

Merci encore à l'ensemble des personnes présentes (et à celles qui n'ont pas pu venir) pour leur engagement, leur créativité et leur talent. C'est la fin des TAP, une page qui se tourne, avec de nouveaux défis à relever et un partenariat avec l'école qui va bien évidemment se poursuivre…

Bon été et bonnes vacances à tous

– Cap sur les Commissions Communales

Commission locaux professionnels

LES TRAVAUX AU CENTRE DU VILLAGE

JUIN 2017



Rappelez-vous, l'ancienne poste était démolie.

OCTOBRE 2017



Quelques mois après, la reconstruction s'amorçait, avec l'objectif de créer des commerces en rez-de-chaussée, et 4 logements sur 2 étages.

JUILLET 2018



Un an plus tard, le bâtiment est en voie d'être terminé.

Les vitrines des 3 magasins sont installées, et les logements sont déjà bien avancés…

Les travaux se termineront au cours de l'automne, il est difficile d'apporter des précisions, car les finitions sont toujours un peu longues.

AUTOMNE 2018

INFIRMIERES **COIFFEUSE**

IL RESTE UN LOCAL DE 38 m² A LOUER…..PARLEZ EN ! !

- Vie Associative - Animations

Ecole

L'année scolaire se termine déjà…





En partenariat avec la municipalité, les élèves de la classe de GS/CP ont réalisé quelques plantations de fleurs pour décorer l'école. Ils se chargent de les arroser, 3 fois par semaine. Durant les grandes vacances, les jardinières seront confiées aux enfants ; ils la rapporteront à la rentrée.



Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont visité l'exposition sur la guerre de 39/45.

Ils ont beaucoup apprécié.

La classe de CM1/CM2 est allée visiter l'usine d'incinération de Villefranche sur Saône.



- Vie Associative - Animations

Ecole— suite



Tous les élèves du CP au CM1 sont partis en classe verte, au centre Eden de Cuisery pendant 3 jours. Les plus grands ont travaillé sur le système solaire ; les plus petits sur les insectes. Tous les élèves sont revenus ravis… les enseignants également ! Les animations proposées étaient de qualité.



Les élèves de CM1/CM2 sont allés au Parc de la Tête d'Or à Lyon (sortie scolaire). Ils ont visité le zoo dans lequel ils ont participé à une animation sur les petites bêtes. La journée s'est très bien passée…





Les élèves de PS/MS et GS/CP sont allés à Bourg en Bresse pendant le festival Br'Ain de cirque. Ils ont bénéficié d'animations sur le thème du cirque et ont assisté à un spectacle pour clôturer leur journée.

- Vie Associative - Animations

Ecole— suite

Pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, les enseignants des classes élémentaires ont organisé un tournoi de Molky ! Les grands vainqueurs sont :

« Les calculeurs »





Un grand merci au Sou des écoles et à la Municipalité qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année dans nos projets.

Nous vous souhaitons de belles vacances et un été ensoleillé !!!

L'équipe enseignante

Bibliothèque municipale

La dernière animation de l'année était consacrée à la peinture de galets. Un support qui permet de laisser libre cours à l'imagination et qu'ont utilisé la dizaine d'enfants venus profiter de la fraîcheur relative de la bibliothèque en ces temps de canicule !



Voilà le plein été et comme tous les ans, nous vous proposons d'emprunter davantage de livres à la bibliothèque, n'hésitez pas à en profiter pour retrouver certains de vos auteurs préférés et à en découvrir d'autres.

Voici nos horaires d'été : A partir du 7 juillet, nous serons ouverts uniquement le samedi de 10h à 12h

Fermeture les samedis 11 et 18 août

Reprise des horaires habituels, mardi et samedi, à compter du 1er septembre



Bon été à tous !

- Vie Associative - Animations

Amicale des Classes 3 & 8

Samedi 02 Juin

Par une journée estivale notre amicale a servi dans la bonne humeur une paella.

Une cinquantaine de personnes ont dégusté leur paella sous la halle, alors que d'autres ont choisi les parts à emporter.

Amicalistes et membres du bureau tiennent à remercier tous les participants et comptons sur la présence des Messimiens et Messimiennes l'année prochaine.



Le Bureau

Le Club de l'Amitié

Le club a arrêté ses réunions du jeudi après-midi fin avril pour reprendre le jeudi 4 octobre.

Nous avons pris notre repas de fin de club à ''la Matelotte'' à Belleville.

Nous avons eu deux membres du club décédés dans l'année: Maurice Favre 90 ans et Maurice Gelas 85 ans.

Les conscrites de la ''8'' étaient bien représentées avec Mmes Du Verne, Apruzzese et Marboud. Tous ont reçu un cadeau.

Si vous aimez les jeux: belote coinchée, scrabble, triomino ou autre chose, venez nous rejoindre à la salle polyvalente dès le 4 octobre prochain.

Bonnes vacances à tous

Lucienne Ansoud

Présidente

Amicale des Classes 1 et 6

Suite à notre assemblée générale de janvier 2018, le bureau a été renouvelé: en effet Reynold Oviste, après de nombreuses années passées au poste de président de l'association a laissé sa place à Louis-Maurice Gelas Wynarczyk. Reynold reste membre actif en tant que président adjoint.

Le reste du bureau reste inchangé : Marie-Claude Braillon (trésorière), Jean-Pierre Dumonceau (trésorier adjoint), Laurence Moyne (secrétaire) et Laurence Wynarczyk (secrétaire adjointe).

A vos agendas : notre randonnée aura lieu le dimanche 28 octobre 2018 avec 4 parcours proposés: 7km, 12km, 17km et 22km. Ravitaillements sur tous les parcours sauf le 7km et gaufre offerte à l'arrivée pout tous.



Nous vous attendons nombreux !

Le bureau

- Vie Associative - Animations

Club Canin des Dombes

Le Club canin des Dombes compte environ 120 adhérents et à peu près 200 chiens. Cette année, encore, les adhérents et nos amis à 4 pattes ont pu bénéficier des cours d'éducation du dimanche matin dans une ambiance sympathique et chaleureuse.



Nous vous rappelons que nous proposons des cours d'éducation canine et également des disciplines dans le sport canin (Agility, Obéissance, Recherche Utilitaire et Ring).

Au niveau compétition, les chiens du CCD se sont fait remarquer dans plusieurs disciplines et à très haut niveau :

- **En agility** : Angélique avec Iro (berger belge hollandais) arrive 2ème au Final du trophée par équipe en 2017.
- **En Ring** : Philippe avec Hook (berger belge Tervuren) et Elisabeth Martinez-Perez avec G-rico (berger allemand) arrivent parmi les 100 meilleurs chiens de France dans cette discipline en 2018.
- **En Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées)** : Notre club est le seul du département de l'Ain à pratiquer cette discipline canine. Membre de notre club Romaric Servien avec sa chienne Elite vient 2 années de suite de terminer parmi les 10 meilleures équipes en France.





Les cours d'éducation ont lieu tous les dimanches matins de 9h à 11h au club. Ces cours permettent d'apprendre les bases d'éducation à votre nouveau compagnon (Marche en laisse, absence, coucher, assis, sociabilité…) Les cours sont répartis en plusieurs niveau en fonction de l'évolution et de l'âge de votre chien. Nous sommes ouverts toute l'année et ne fermons pas. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions ou venir voir les compétiteurs lors de nos événements.

<u>Nos dates à venir :</u>

*Dimanche 22 Juillet 2018 concours d'agility

* Samedi 1er et Dimanche 2 Septembre 2018 Epreuve de Recherche Utilitaire

* Samedi 8 et Dimanche 9 Septembre 2018 Concours d'Obéissance

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : https://www.facebook.com/Clubcanindesdombes/

Ou notre site internet : https://clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes

Le Club Canin des Dombes

- Vie Associative—Animations

La Chorale "Les Chanteurs du Val de Mâtre"

Les Chanteurs du Val de Mâtre ont perdu une voix. Maurice GELAS nous laisse dans la peine.

Il a été l'un des fondateurs du jumelage avec Villar Pellice en 1996.

Nos Amis Italiens, réputés chanteurs, ont donné à Maurice l'idée de créer une chorale pour unir nos voix lors de nos rencontres. Une douzaine de personnes, dirigée par sa fille Laurence, ont donc commencé les répétitions. La belle aventure des Chanteurs du val de Mâtre débutait .

Maurice était un homme de cœur, généreux, toujours prêt à rendre service. Il offrait beaucoup de son temps à la chorale, (confection des bancs et tant d'autres choses).

Nous avons perdu à la fois un choriste et un ami précieux. Nous n'oublierons pas sa gaieté et sa bonne humeur au sein de notre chœur.



Maurice était aussi un instrumentiste, lors de nos repas annuels, accompagné de sa Vielle, nous appréciions ses petites chansons qu'il composait, avec une pointe d'humour adressée à tous.

Maurice tu nous manques.

Nous sommes de tout cœur avec sa famille, Marie Thérèse, ses enfants, petits -enfants et arrière-petits-enfants.

Nous souhaitons également un prompt rétablissement à nos Amies Choristes actuellement en arrêt pour raison de santé.

Après ces 21 ans d'activité, d'expérience, notre Association se porte bien et est très active. Cette saison 2017/2018, nous avons donné 4 concerts :

- le 7 avril en l'Eglise de Messimy, avec en 2è partie l'Echo du Vignoble de Quincié

- le 12 mai, déplacement en l'Eglise de DIGNA Jura pour assurer la deuxième partie de leur concert.

- le 02 juin en première partie en l'église de Montmerle, concert Chants d'Opéra - Duos romantiques organisé par L'Ecole de Musique 3 Rivières

- le 24 juin dans le cadre de la fête de la Musique, à la Chapelle des Minimes avec l'Harmonie de l'Ecole de Musique 3 Rivières de Montmerle.

La nouvelle saison 2018/2019 débutera mardi 11 septembre 2018. La Chorale recrute, c'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux choristes. Notre Association est très dynamique, conviviale. N'hésitez pas à nous rejoindre les mardis de 20 h à 22 heures. Nul besoin de connaître le solfège pour chanter. Pour tous renseignements, contactez la Présidente Fabienne GIMARET au 06 70 37 78 92

L'Harmonie de l'Ecole de Musique 3 rivières à Montmerle recrute également. Toute personne disposant d'un instrument, peut rejoindre l'Association l'Harmonie 3 Rivières à Montmerle.

- Vie Associative—Animations

La Chorale "Les Chanteurs du Val de Mâtre" - suite

VENTE FLEURS TOUSSAINT : Pour la 10ème année consécutive, la Chorale organise sa vente de fleurs pour la Toussaint sous la halle de Messimy S/Saône :

Samedi 20 octobre 2018 de 9 h à 13 Heures sans interruption et

Samedi 27 octobre 2018 de 9 h à 13 Heures sans interruption.

Vous trouverez un grand choix de : Pensée, Chrysanthème, Vivace, Cyclamen, Bruyère, Cinéraire, Chou, Santoline, Coupe, etc...

Venez nombreux !

Nous serons très heureux de vous accueillir à nos différentes manifestations et vous en remercions.

Le Sou des Ecoles





Rien de tel que des photos pour illustrer notre belle kermesse!





Bonnes vacances!

Le Sou

- Vie Associative - Animations

Les Amis de la Mâtre

Cette année encore, la météo était au rendez-vous pour notre fête de la pêche le 23 juin 2018, organisée comme chaque année par '' Les Amis de la Mâtre ''.

Une centaine de personnes sont venues partager notre repas campagnard avec jambon grillé et frites au menu. Coté pêche, une quarantaine de pêcheurs dont une dizaine d'enfants, se sont partagés les rives de notre belle Mâtre et il n'y avait plus guère de place au bord de la rivière pour pêcher et tenter de repartir avec leur 5 truites dans la musette.

Comme vous avez peut-être eu l'occasion de voir, nous avons continué à améliorer la zone de pêche des enfants en installant une écluse amovible qui a été démontée dès la semaine suivante.

Nous remercions tous les sociétaires pour le temps qu'ils ont passé à préparer ainsi que leurs dons et lots qui ont participé à la réussite de notre fête. Pour finir, nous remercions tout particulièrement les 4 épouses de sociétaires venues prendre le service des repas sans aucune faille.

Un grand merci à toutes et tous pour leur investissement et à l'année prochaine.



Le président

Amicale des Classes 2 et 7


MESSIMY S/ SAONE

30 SEPTEMBRE 2018

BROCANTE

organisée par l'amicale des classes 2 et 7

CENTRE VILLAGE entrée gratuite

exposant 2,50 € le m/l

(mesure pour une bonne implantation des réservations)

RENSEIGNEMENT 06 59 63 34 73

06 74 10 02 64

inscription par courrier

Ruiz Pierre - 61 chemin de la Lie - le Guillard 01480 MESSIMY S/S

Nom : ---------- Prénom :----------

Adresse :----------

Tel :---------- Email----------

Je retiens : ----------mètres de long à 2,50l le m/l ----

Type de véhicule

voiture fourgonette vente de:

avec remorque fourgon

Comme chaque année, notre classe organise sa brocante ;

elle aura lieu le 30 septembre.

Pensez à vous inscrire pour réserver vos places au cœur du village.

Nous vous attendons nombreux.

Le Bureau

- Vie Associative—Animations

Fareins Saône Vallée Foot

L'édition estivale du bulletin municipal de la commune, nous permet de faire un bilan de la saison écoulée.

Pour la saison qui vient de se terminer, un mot pourrait résumer celle-ci, celui de COMPLIQUE. En effet le décès de Jérôme Brevet, « pierre angulaire du club », la réfection du stade de Messimy sur Saône, le manque de rigueur de certains licenciés, notamment en catégories seniors, autant de paramètres qui nous ont perturbés pour ne pas dire plus.

Au chapitre sportif, les catégories jeunes ont fait un parcours honnête.

Les U7 et U9 ont découvert les fondamentaux du football, les progrès réalisés par les enfants sont encourageants.

Les U11 ont fait une excellente saison, le groupe était de qualité et motivé, merci à Philippe Perisse et Ludovic Revolon pour leur implication.

Les U13, managés par Pierre Alexandre Guillot et Valentin Zambelli, après un départ poussif, ont fini la saison avec des résultats convaincants.

Les U15, dirigés par Jordan Alves et Dany Alves ont là aussi réalisé une saison correcte dommage que le groupe ait pris conscience de ses possibilités un peu tardivement.

Les U17, entraînés par Gregory Chevrolat, ont vécu une saison difficile, expliquée par un effectif limité et le manque d'assiduité de certains joueurs, une saison à vite oublier !!!!

Les U 19, « coachés » par Thierry Nuguet, évoluaient au plus haut niveau du district, la « marche » semble-t-il était un peu haute pour un groupe hétérogène en terme de niveau, la fin de saison s'est révélée encourageante même si les résultats sont très moyens.

En catégorie SENIORS, Dénis Vedel, l'entraîneur, avait en charge un groupe de 40 joueurs.

L'équipe réserve, dirigée par Mikaël Descaillots et Manu De Oliveira, ont eu du mérite et ont pu permettre à cette formation d'obtenir son maintien, dommage, car les objectifs étaient tout autres en début de saison.

Pour l'équipe UNE, qui avait accédé au plus haut niveau du district (D1), la saison aura été cauchemardesque, même si, à la trêve, l'espoir de se maintenir à cet échelon était encore jouable.

Les conditions d'entraînement, la justesse de l'effectif, le manque de sérieux de certains joueurs, les blessures, autant d'éléments qui ont provoqué la descente de cette équipe, à l'issue de la saison, au niveau inférieur.

Au chapitre de nos manifestations, celles-ci ont connu globalement un bon succès notamment, notre week-end jeux (coinche et loto). Concernant notre matinée « vente à emporter » à Messimy au mois de Décembre, nous sommes en réflexion pour changer le thème et l'organisation.

Après cette saison sportive « mitigée », l'équipe dirigeante s'est remise en route pour préparer la nouvelle saison.

Un nouveau bureau a été élu à la suite de notre Assemblée générale du 02 juin, Didier Laurent devenant président.

Nous préparons d'ores et déjà la future saison et les « chantiers » ne manquent pas :

Remise en route du stade de Messimy, changement des buts mobiles à Chaleins, entretien des installations à Fareins.

Journées détection jeunes organisées sur le mois de juin.

Le club participera aux forum des associations à Messimy et Fareins.

Le 1er Septembre à Fareins à 14h se déroulera notre traditionnel concours de pétanque (réservé aux joueurs, amis du club, parents……).

Nous mettrons tout en œuvre pour que cette nouvelle saison soit placée sous le signe de la réussite.

Nous souhaitons de très bonnes vacances estivales et nous vous disons à bientôt sur les stades.

L'équipe dirigeante de Fareins Saône Vallée Foot

- Vie Associative—Animations

Club photo Œil & Lumière

11 NOVEMBRE 1918 – 11 NOVEMBRE 2018

Chaque année, pour le 11 novembre, le **CLUB PHOTO ŒIL & LUMIÈRE** organise une exposition des œuvres de ses adhérents, ainsi que celles d'un ou deux invités.

Cette année, pour commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, l'invité sera

Jean-Baptiste TOURNASSOUD,

chef du service photographique des armées à cette époque.



Photo Jean-Baptiste Tournassoud

Jean-Baptiste Tournassoud était natif de Montmerle, il était aussi le grand-père de Mick Micheyl.

C'était un photographe de grand talent, fin paysagiste et portraitiste renommé.

Grâce à l'aide de la Direction des Musées de l'Ain, qui nous prête cette exposition, vous pourrez admirer des photos de guerre, mais aussi des paysages et des portraits locaux de la première moitié du 20° siècle.

Vous pourrez aussi admirer le travail de l'année des adhérents du club Œil & Lumière, et, pourquoi pas, acheter ou, au moins, essayer de gagner un des clichés en participant à la tombola.

Nous vous attendons très nombreux les 10 et 11 novembre 2018 à la salle polyvalente, entrée libre.

Repas des Voisins "Sablon"

Pour notre 6ème édition du repas des voisins des quartiers du Sablon, La Lie , les Tulles, Les Ferrières, nous étions 41 convives rassemblés dans le local prêté gracieusement par notre ami Didier Large.



Après nous être régalés des mets préparés maison, la plupart ont affronté la chaleur pour une partie de pétanque, tandis que 2 tables s'affrontaient à la coinche…

Les petits se sont fait une joie de s'occuper du chien !!!!

L'orage en soirée n'a pas effarouché la vingtaine de participants restants pour finir les restes en musique et en chansons ....

A l'année prochaine ....

DL MDP

- Vie Associative—Animations

La Compagnie des Artistes



La « Compagnie des Artistes » est une association où l'on apprend et/ou se perfectionne en dessin et en peinture tout en se faisant plaisir.
Toutes les techniques, crayon, fusain, aquarelle, pastel, acrylique, huile sont abordées en fonction des envies de chacun.



L'exposition des élèves en Mai 2018, avec Monsieur Jean Chollet peintre, en invité d'honneur, et Monsieur Bernard Manissier maquettiste , a été appréciée car les sujets des tableaux et les techniques employées étaient très variés (quelques modèles page 31).

La prochaine saison 2018-2019 débute le 10 Septembre 2018.
Pour s'inscrire, prendre contact avec : la « Compagnie des Artistes » lors de la journée des Associations le 25 Août 2018 à Messimy sur Saône, salle polvalente. Dominique CAPRIA ☏04 37 55 43 87 la Présidente ou Annie SANCHEZ ☏06 63 61 70 20 l'animatrice.
Il y a encore quelques places libres pour cette prochaine saison.

Dominique CAPRIA
Présidente

Gym Guérinoise

ENVIE DE VOUS DETENDRE ?

Venez profiter de notre cours de gymnastique

à Messimy sur Saône

Retrouvez Forme et Bien-Etre grâce à des séances de Sport Santé adaptées et personnalisées.

Nos cours sont animés par Nathalie, monitrice diplômée de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire. Ils alternent échauffements, cardio, musculation, étirements et pour finir un temps de relaxation.

Retrouvez nous : Salle Polyvalente, dès le **Mardi 11 Septembre de 9h15 à 10h15**



Contacts et Inscriptions : **au Forum des Associations le Samedi 25 Août à Messimy sur Saône où, GYM 3 RIVIERES CCVSC 01090 Montceaux**

gym.guerinoise@oulook.fr Tél 06-99-23-71-94

- Côté Pratique … info

Etat Civil

Naissances



Calie MONCHANIN 7 mai 2018



Arsène PENOT 17 juin 2018

Mariages



Ghislain CHAPOLLET et Angélique PECHARD 7 juillet 2018

Thomas DESCAILLOTS et Eva SALVATORI 7 juillet 2018

Parrainages civils



Quentin CHAPOLLET - Eliott CHAPOLLET et Nils CHAPOLLET 7 juillet 2018

Décès



Maurice GELAS 5 mai 2018

Edmond LARGE 10 juin 2018

Robert CHASSON 16 juin 2018

Marc PLASSARD 18 juin 2018

Hauteurs d'eau



Pour le 1er trimestre de 2018

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
121,4 mm	51,9 mm	107,1 mm	15,0 mm	121,2 mm	63,2 mm

Roger Grange

Paroisse

Dates, horaires des Messes du Groupement Paroissial à Messimy sur Saône

Samedi 11 août à 18 h - Dimanche 16 septembre à 10 h 30 - Vendredi 2 novembre à 9 h 30

Samedi 17 et Dimanche 18 novembre à 17h.

Vous pouvez vous retrouver tous les dimanches matin à Montmerle sur Saône à 10h30.

Pour plus de renseignement, veuillez contacter la Paroisse au 04.74.69.33.40 ou 06.15.14.45.29

Evènement commerce…

Le Détour, bar Tabac, Relais Poste, Française des Jeux, Point Vert Crédit Agricole

Suzanne et Michel organisent leur concours de pétanque **le samedi 8 septembre** à partir de 11 heures qui sera suivi d'une Paëlla.



Sur réservation uniquement au 04.74.67.80.38



- Côté Pratique … info—suite

RECHERCHE SUR LES COMPLEMENTAIRES SANTE

La Mairie a été sollicitée par des habitants pour la mise en place d'une mutuelle communale. L'équipe municipale a choisi, après réflexion, de mettre à disposition des habitants de Messimy sur Saône, des informations sur une ou deux organismes mutualistes et de les inviter à une réunion publique de manière à leur permettre de se présenter. Ces organismes seront éligibles à la loi Madelin pour les travailleurs indépendants.

Nous insistons sur le fait que la Mairie ne sera en aucun cas partie prenante de cette situation, les employés communaux ne seront, en aucun cas, des intermédiaires entre les organismes mutualistes et les habitants.

Une réunion de présentation sera organisée le jeudi 13 septembre à 20h. Après un rappel du contexte, deux organismes se présenteront, chacun à leur tour.

Les habitants de Messimy sur Saône auront toute latitude de prendre rendez vous avec ces organismes afin de s'informer sur les garanties qu'ils proposent. Chacun et chacune peut venir se renseigner.

RECENSEMENT de la POPULATION

Messimy sur Saône fait partie du groupe de communes qui a été recensé en 2014. Elle le sera à nouveau en 2019.

Toute le population vivant à Messimy sur Saône sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2019.

Le Maire informe la population de la nécessité de créer trois emplois d'agents recenseurs (en attente de confirmation par l'INSEE) afin de réaliser les opérations du recensement 2019.

Les candidatures sont à adresser à Mme le Maire - 46 rue du Bourg

ou par mail: mairie.messimysursaone@orange.fr

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter votre mairie au 04.74.67.80.77

Le brûlage des déchets verts et autres à l'air libre ou en incinérateur individuel, c'est interdit toute l'année



Réglementation par arrêté préfectoral n°SAF 2017-02 en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain.

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts: la déchetterie, le broyage et le paillage, le compostage domestique.

INFORMATION sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule

Selon les dispositions du plan national canicule et en cas de chaleurs extrêmes, la mairie doit connaître les personnes isolées et fragiles de la commune afin de permettre une intervention ciblée auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.

Les personnes, qui pensent être concernées, peuvent contacter la mairie au 04.74.67.80.77 aux heures habituelles d'ouverture au public. Nous tenons à disposition un formulaire à remplir qui pourra être remis sur simple demande.

- Conseil Municipal

Séance du 13 avril 2018 - 20h

Présents : Y Badoil – R Ruiz – A Velu - N Feltrin – JC Mourregot – JM Gimaret - C Beguet – T Michal – C Morateur
Excusés : P Brunel – L Wynarczyk (pouvoir à T Michal) – B Doucet-Bon (pouvoir à JC Mourregot)
Absents : V Gelas – C Fortin – J Valero
Secrétaire de séance : T Michal

Suite à l'absence du quorum pour le point n° 4 de l'ordre du jour de la séance du 29 mars, 2018, le Conseil Municipal a renvoyé l'étude de ce point au 13 avril à 20 heures 00 et délibérera dessus quel que soit le nombre de membres présents, car il n'y a pas de condition de quorum.
Avant de passer à l'étude de ce point de l'ordre du jour, M. Pierre RUIZ, Mme Agnès VELU et Mme Nathalie FELTRIN, conseillers intéressés quittent la salle. Par mesure de précaution et compte-tenu de l'assignation également devant le Tribunal de Grande Instance, Mme Yvette BADOIL quitte la salle.
En tenant compte de l'ordre du tableau des conseillers municipaux, la présidence de séance est confiée à M. Jean-Claude MOURREGOT.

Le conseil municipal :
DECIDE, après vote à mains levées, à l'unanimité

- d'accorder la protection fonctionnelle à Monsieur Pierre RUIZ, 2ème adjoint et de prendre en charge les honoraires de l'avocat assurant la défense des intérêts de M. Pierre RUIZ,
- d'accorder la protection fonctionnelle à Madame Agnès VELU, 3ème adjoint et de prendre en charge les honoraires de l'avocat assurant la défense des intérêts de Mme Agnès VELU,
- d'accorder la protection fonctionnelle à Madame Nathalie FELTRIN, 4ème adjoint et de prendre en charge les honoraires de l'avocat assurant la défense des intérêts de Mme Nathalie FELTRIN.

Séance du 13 avril 2018 - 20h30

Présents : Y Badoil - V Gelas – P Ruiz - A Velu - N Feltrin - P Brunel – JC Mourregot – JM Gimaret - C Beguet – T Michal – C Morateur – C Fortin
Excusés : L Wynarczyk (pouvoir à V Gelas) – B Doucet-Bon (pouvoir à Y Badoil)
Absent : J Valero
Secrétaire de séance : T Michal

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de l'enregistrement de la séance.

EST INFORMÉ des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :

- la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur une transaction portant sur un immeuble bâti sis 20 allée des Lilas.
- l'acceptation de la convention d'honoraires de la SELARL Cabinet d'Avocats Philippe PETIT & Associés dans le cadre de la défense des intérêts de Monsieur Alain GUEX, Attaché territorial faisant fonction de secrétaire de mairie, s'étant vu octroyer la protection fonctionnelle pour son assignation en intervention devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, avec un taux horaire de 140 € HT et une estimation de 6 à 8 heures de travail sur pièces,
- le choix, après avis de la commission des Bâtiments communaux, des entreprises ci-après pour les travaux de mise en conformité accessibilité de la salle polyvalente :
  * Lot 1 – Plâtrerie Peinture : SARL ROLLAND Jean-Paul de Messimy-sur-Saône pour 1 869,40 € HT (2 243,28 € TTC),
  * Lot 2 – Plomberie sanitaire : EURL Olivier LAURENCIN de Messimy-sur-Saône pour 2 268,39 € HT (2 722,07 € TTC),
  * lot 3 – Electricité : JM'ELEC de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour 416 € HT (499,20 € TTC),

Séance du 13 avril 2018 - 20h30 suite

* lot 4 – Carrelage : SC CARRELAGE EURL de Messimy-sur-Saône pour 700 € HT (840 € TTC),
* lot 5 – Menuiserie : SARL Menuiserie SANDRON de Chaleins pour 747 € HT (896,40 € TTC),
* lot 6 – Signalétique : LINEAX de Reyrieux pour 703 € HT (843,60 € TTC),

soit un total de 6 703,79 € HT (8 044,55 € TTC).

~ la location de l'appartement T4 sis 19 allée du Presbytère à Madame Cécilia DUBREUIL, à compter du 06 avril 2018, avec un loyer de 620 € par mois.

- **DECIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, de couvrir le déficit d'investissement et des restes à réaliser à hauteur de 112 503,42 €, d'affecter une réserve complémentaire en investissement de 64 321 €, soit un montant de 176 824,42 € en recettes d'investissement (article 1068) et de reporter en excédent de fonctionnement (article 002) la somme de 64 320,65 €.

- **VOTE**, après vote à mains levées, par 13 voix pour et 1 abstention, l'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 afin d'obtenir un produit fiscal attendu de 374 434 €, avec les taux suivants 13,14% pour la taxe d'habitation ; 13,20% pour la taxe foncière bâtie et 53,13% pour la taxe foncière non bâtie.

- **ADOPTE**, après vote à mains levées, par 13 voix pour et 1 voix contre, le budget 2018 (881 027 € en dépenses et recettes de fonctionnement ; 374 906 € en dépenses et recettes d'investissement) avec le vote des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et de la section d'investissement avec opérations et autorise, par 13 voix pour et 1 abstention, Madame le Maire, à l'intérieur de chaque chapitre, à effectuer les virements de crédits qui seraient nécessaires et à ouvrir en cas de besoin de nouveaux articles.

- **ADOPTE,** après vote à mains levées, par 13 voix pour et 1 abstention, le budget annexe locaux commerciaux de l'année 2018 (36 622 € HT en dépenses et recettes de fonctionnement ; 187 500 € HT en dépenses et recettes d'investissement), avec le vote des crédits inscrits au niveau des chapitres tant en fonctionnement qu'en investissement, et autorise Madame le Maire, à l'intérieur de chaque chapitre, à effectuer les virements de crédits qui seraient nécessaires et à ouvrir en cas de besoin de nouveaux articles.

- **VOTE,** à mains levées, par 13 voix pour et 1 abstention, au titre de l'année 2018, les subventions aux associations.

- **DECIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité, d'acquitter la contribution 2018 de 12 621 € due au titre des travaux d'enfouissement des lignes aux Marques au syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain par la fiscalisation dans les conditions prévues aux articles 1609 quater et 1636 B du code général des impôts et demande la mise en recouvrement de la somme précitée due au syndicat par les services fiscaux.

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives aux affaires scolaires du 03 avril ; aux finances du 05 avril et au personnel communal du 12 avril.

- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 29 mars, de quatre permis de construire (construction d'une maison individuelle ; construction d'une maison individuelle avec piscine ; construction d'une maison individuelle à usage de maison d'assistances maternelles et construction d'un hangar pour matériels agricoles) et une déclaration préalable.

- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

- Conseil Municipal

Séance du 25 mai 2018

Présents : Y Badoil – V Gelas – P Ruiz – A Velu – N Feltrin – C Beguet - T Michal – L Wynarczyk – C Fortin – B Doucet -Bon
Excusés : P Brunel – JC Mourregot (pouvoir à A Velu) – C Morateur.
Absents : JM Gimaret - J Valero
Secrétaire de séance : C Beguet

Le Conseil Municipal :
Prend acte de l'enregistrement de la séance.
Prend note du courrier adressé avec un recours gracieux à l'encontre des délibérations du 13 avril 2018 relatives à la protection fonctionnelle de trois adjoints ; et que pour l'auteur du courrier c'est le président de séance, en l'occurrence M. Jean-Claude MOURREGOT, qui doit se prononcer sur le recours.

A CONNAISSANCE des courriers reçus en Mairie concernant le fonctionnement de la commune, et dont Madame le Maire souhaite donner lecture pour que l'ensemble des élus en aient connaissance :

- M. Jean-Michel BRAILLON informe de sa démission du poste de président du club de Fareins Saône Vallée Foot. Elle sera effective à l'issue de la saison 2017-2018, soit le 02 juin date de l'assemblée générale.

- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations concernant
  - la renonciation à exercer le droit de préemption sur cinq transactions portant sur trois immeubles non bâtis sis impasse des Ferrières, En Durin et lieudit « Rue Basse » et deux immeubles bâtis sis 81 allée des Bouleaux et 77 chemin du Gué.
  - l'acquisition auprès de la société UGAP d'un aspirateur T17/1 d'un montant de 320,75 € HT (384,90 € TTC),
  - le choix de l'entreprise Rhône Alpes Extérieur de Guéreins (Ain) pour la rénovation de la façade du pignon Nord du Bar Tabac « Le Détour » avec un montant de 1 786,94 € HT (2 144,33 € TTC).
  - la location de l'appartement T2 sis 257 rue du Bourg à Madame Mélanie GONOD, à compter du 27 avril 2018, avec un loyer de 420 € par mois.

- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 voix contre,
  - de rembourser la somme de 3 928,08 €, correspondant à l'acquiescement de la saisie-attribution pour 3 704,63 € et aux frais bancaires supportés de 223,45 €, à M. Pierre CLERC,
  - de prélever cette somme sur les crédits de l'article 6718 « Charges exceptionnelles sur opérations de gestion » du budget 2018,
  - de procéder à l'annulation des mandats n° 172 à 175 du 22 mars 2017 par l'émission d'un titre de 2 000 € à l'article 773 « Mandats annulés (sur exercices extérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale ».

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 voix contre, la décision modificative n° 1 au budget 2018 comme suit :

  FONCTIONNEMENT
  - dépenses :

Chapitre 67 Charges exceptionnelles	
- Article 6718 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 3 950 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	- 13 870 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	+ 13 576 €

Total des dépenses	+ 3 656 €

Séance du 25 mai 2018 - suite

~ recettes

Chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté	+ 1 656 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	
- Article 773 Mandats annulés sur exercices antérieurs	+ 2 000 €

Total des recettes	+ 3 656 €

INVESTISSEMENT

~ dépenses

Chapitre 020 Dépenses imprévues	- 5 340 €
Opération n° 110 Bâtiments communaux	
- Article 2313 Constructions	+ 2 150 €
Opération n° 201601 Ancienne poste	
- Article 2312 Agencements et aménagements de terrains	+ 27 600 €
- Article 2315 Installation, matériel et outillage technique	+ 5 000 €
Opération n° 226 Réfection chaussées voirie	
- Article 2315 Installation, matériel et outillage technique	- 15 834 €

Total des dépenses	+ 13 576 €

~ recettes

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	+ 13 576 €

Total des recettes	+ 13 576 €

- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 voix contre
  - ~ de réaliser les travaux d'aménagement du carrefour du Guillard
  - ~ de déterminer comme suit le coût prévisionnel de l'opération :

* travaux	61 946,10 € HT
* déplacement de la croix	6 100,00 € HT
* imprévu	1 953,90 € HT

Total	70 000,00 € HT

  - ~ d'établir ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de cette opération :

* subvention de la Région (estimation)	28 000 €
* subvention du Département (estimation)	10 500 €
* autofinancement et/ou emprunt	31 500 €
	---
	70 000 €

  - ~ de solliciter de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention, aussi élevée que possible, au titre du plan régional en faveur de la ruralité pour les travaux d'aménagement du carrefour du Guillard
  - ~ de solliciter une subvention, aussi élevée que possible, du département de l'Ain au titre de la Dotation territoriale 2019 (amendes de police)
  - ~ de préciser que les crédits nécessaires à ces travaux seront inscrits au budget 2019 et ultérieur
  - ~ de préciser que ces travaux seront inscrits à l'état de l'actif de la commune sous le numéro Guillarda-ménagement.

- **DECIDE,** après vote à mains levées,
  - ~ par 10 voix pour et 1 abstention, de fixer le montant de la location des locaux commerciaux à 9,17 € HT (11 € TTC) dans le cadre d'un bail commercial et à 11 € dans le cadre d'un bail professionnel avec non assujettissement de l'activité à la TVA,
  - ~ par 9 voix pour et 2 abstentions, d'accorder une minoration de 20 € du loyer pendant six mois pour les preneurs réalisant les travaux d'aménagement intérieur.

- Conseil Municipal

Séance du 25 mai 2018 - suite

- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 abstention
  - ~ de passer le bail commercial ou professionnel de chaque local devant notaire,
  - ~ de choisir la SCP LATOUR – MOIROUX – BOY – DEBLY, Notaires associés à Trévoux (Ain) pour la réalisation des baux à intervenir,
  - ~ de préciser que le loyer mensuel sera payable d'avance et qu'un dépôt de garantie d'un mois sera demandé,
  - ~ d'autoriser Madame le Maire à signer les baux à intervenir au fur et à mesure de leur conclusion,
  - ~ que les dépenses pouvant être demandées à la commune dans le cadre de la conclusion des baux seront pris en charge sur les crédits inscrits à l'article 6227 du budget annexe Locaux Commerciaux.

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, par 9 voix pour et 2 abstentions, la modification statutaire du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain telle que présentée.

(départ de M. Claude FORTIN)

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à la Communication / Culture / Animation / Jeunes du 19 avril et à la Sécurité du 26 avril.

- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 13 avril, de deux permis de construire (construction de quatre pavillons et création d'une véranda), de cinq déclarations préalables dont une opposition pour le relais de radiotéléphonie Free Mobile suite refus de l'architecte des bâtiments de France, et une demande de pièces complémentaires pour un autre dossier. Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui ne fera pas l'objet d'une visite en raison de la nature des travaux. Il est évoqué également les deux rencontres, dont celle avec Free Mobile en présence du service instructeur ADS et de la DREAL.

- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

Séance du 22 juin 2018

Présents : Y Badoil - V Gelas – P Ruiz – N Feltrin – JC Mourregot – JM Gimaret - C Beguet – T Michal – L Wynarczyk – C Morateur - C Fortin – B Doucet-Bon
Excusé : P Brunel
Absent : J Valero
Secrétaire de séance : C Morateur

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire demande d'avoir une pensée pour Mme Danièle PLASSARD, victime d'un grave accident de moto, ayant couté la vie à son époux Marc. Les pensées vont également à leurs deux enfants.

Le Conseil Municipal :

- Prend acte que la séance est enregistrée.

- **A CONNAISSANCE** des courriers reçus en Mairie concernant le fonctionnement de la commune, et dont Madame le Maire souhaite donner lecture pour que l'ensemble des élus en aient connaissance :
  - ~ Les élèves des classes de CP, CE1, CE2 et CM1 remercient le conseil municipal de leur avoir permis de se rendre en classe découverte au centre Eden.

- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
  - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption sur six transactions portant sur trois immeubles non bâtis sis impasse des Ferrières et lieudit « Rue Basse » et trois immeubles bâtis sis 51 chemin de la Prairie et 68 impasse des Ferrières.

Séance du 22 juin 2018 - suite

- ~ l'acquisition auprès de la Société ADEQUAT d'un isoloir 3 places pliant d'un montant de 530,08 € HT (636,10 € TTC),
- ~ le choix de la SAS CUNY PROFESSIONNEL de Bourg en Bresse pour la fourniture d'un lave-vaisselle à ouverture frontale de marque ELFRAMO, avec adoucisseur intégré, pour le restaurant scolaire au prix de 2 030 € HT et deux grilles inox pour fou de marque Ambassade à la salle polyvalente au prix de 58 € HT, soit un total de 2 088 € HT (2 505,60 € TTC),
- ~ l'acquisition auprès de Manutan Collectivités du mobilier suivante :
  *deux bibliothèques avec tablettes réglables pour l'école au prix de 246,17 € HT l'une,
  *un vestiaire mobile 12 patères pour le restaurant scolaire au prix de 222 € HT
  *une penderie mobile pour la salle polyvalente au prix de 101,33 € HT, avec 5 lots de 5 cintres pour un montant de 92,45 €
  Soit un total de 908,12 € HT (1 089,74 € TTC).
- ~ la fourniture par la Société ECOVIGNE de 10 ensembles table + bancs pliants type kermesse au prix de 130 € l'un, soit un total de 1 300 € HT (1 560 € TTC),
- ~ l'entreprise COUZEREAU de Chaleins a été retenu pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieurs suivants :
  *salle de catéchisme : confection d'une rampe d'accès PMR pour 1 950 € HT
  *presbytère : confection trottoir en béton désactivé et caniveau pour 4 703 € HT
  *rue du Bourg devant construction et Bar tabac « Le Détour » : confection d'un trottoir en béton désactivé pour 3 833,50 € HT
  soit un total de 10 486,50 € HT (12 583,80 € TTC)
- ~ la passation d'un avenant au contrat d'assurance VILLASSUR, proposé par Groupama Rhône-Alpes Auvergne, pour l'adjonction des locaux commerciaux, avec une prime complémentaire annuelle de 76,74 € TTC.

- **DECIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
  - ~ de supprimer, à compter du 1er septembre 2018, les postes suivants :
    - * un emploi d'agent de service au restaurant scolaire et temps d'activité périscolaire ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques pour 15 heures 08 par semaine,
    - * deux emplois ouverts au cadre d'emploi des adjoints d'animation pour 03 heures 31 par semaine
  - ~ de fixer, à compter du 1er septembre 2018, la liste des emplois communaux comme suit :
    - * <u>Emploi permanent à temps complet, avec une durée de travail effectif annuelle de 1 607 heures</u> :
      - un emploi de secrétaire de mairie ouvert au cadre d'emploi des attachés territoriaux
      - un emploi d'agent polyvalent ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
    - * <u>Emploi permanent à temps non complet :</u>
      - un emploi polyvalent du service administratif, en charge notamment de l'accueil, ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, pour 17 heures 30 par semaine,
      - deux emplois d'ATSEM ouvert au cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, respectivement pour 30 heures 56 et pour 29 heures 35 par semaine,
      - trois emplois ouverts au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux :
        - * agent polyvalent de restauration scolaire et entretien pour 32 heures 05 par semaine,
        - * agent polyvalent périscolaire pour 10 heures 12 par semaine
        - * agent polyvalente entretien de bâtiments pour 10 heures 30 par semaine.

- **DECIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, de recourir au service missions temporaires du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public et autorise Madame le Maire à conclure et signer la convention correspondante avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain.

- Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2018 - suite

- **PREND ACTE,** à l'unanimité, de l'orientation proposée par la commission Sécurité concernant l'installation d'une signalétique sur la route d'Ars sous la forme d'un sens interdit « sauf riverains », à partir du pont et de la réalisation d'un cheminement piétonnier entre la RD 933 et le chemin de la Rivière (pour un coût estimatif de 13 091,50 € HT), avec une limitation de vitesse à 30 km/h.

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le contrat de bail entre Free Mobile et la commune de Messimy-sur-Saône pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur la parcelle cadastrée section ZC – n° 63 et autorise Madame le Maire à le signer.

- **ENTEND** le compte-rendu du conseil d'école du 05 juin 2018.

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à la sécurité du 07 juin ; à la communication / culture / animation / jeunes du 11 juin et aux affaires scolaires du 15 juin.

- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 25 mai, de trois permis de construire (construction d'une maison individuelle : construction d'une maison individuelle avec piscine et rénovation corps de ferme aves surélévation de toiture et démolition partielle) et quatre déclarations préalables dont une opposition pour une piscine en zone 2AU et des demandes de pièces complémentaires pour deux autres dossiers. Le dépôt de six déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux dont deux ne feront pas l'objet d'une visite en raison de la nature des travaux.

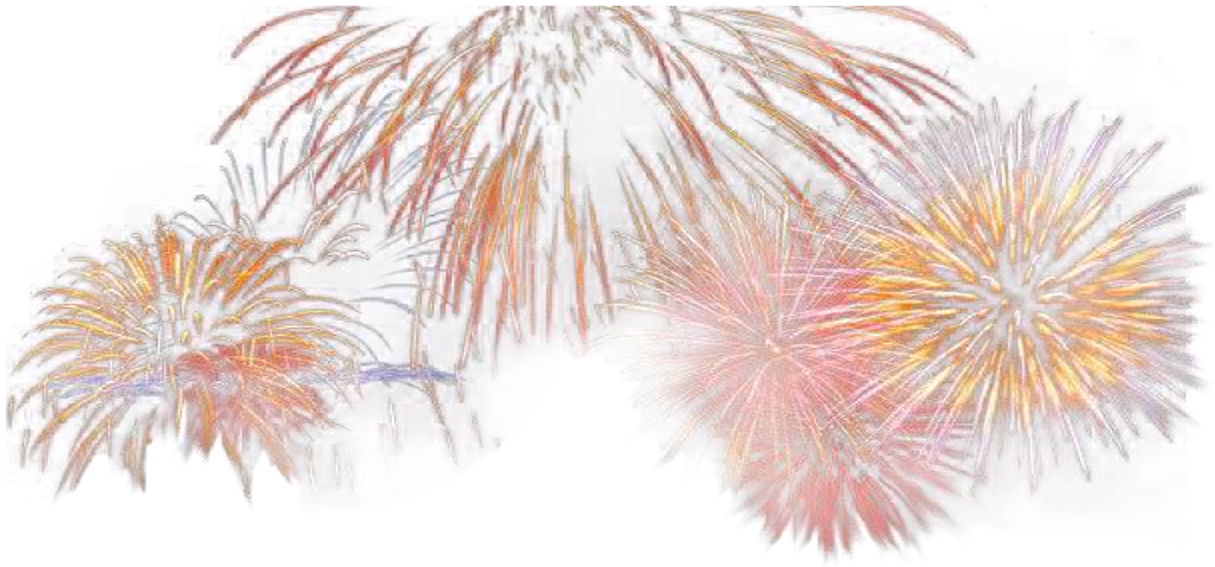
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

INFORMATIONS

Prochaines séances du Conseil Municipal à 20 h 30

Les vendredis 27 juillet, 14 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre 2018

Les réunions du conseil municipal sont publiques et tout le monde peut y assister.



L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune *www.messimysursaone.fr*
Rubrique Info village

Messimy Yzeure





"La Compagnie des Artistes"





Forum des Associations

2018

Vous cherchez une activité
Venez vous renseigner
Salle polyvalente de Messimy Sur Saône

le samedi 25 août de 9h30 à 12h30

Activités proposées sur Messimy sur Saône

Chant, musique, danse, lecture, photo, jeux de société...
Tennis, foot, théâtre, peinture,
Pêche, chasse, dressage canin, vélo
Les amicales des conscrits
Le sou des écoles, le comité de jumelage…

De quoi bien s'occuper à Messimy sur Saône

Venez nombreux faire la connaissance du tissu associatif de Messimy sur Saône, même si vous ne souhaitez pas adhérer cette année.